



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

création

Question écrite n° 11063

Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac appelle l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur l'aide à la création d'entreprise. En l'état actuel, il est extrêmement compliqué et difficile en France de créer une entreprise en raison d'une série de facteurs connus. En premier lieu, les exigences administratives et réglementaires jouent résolument contre l'emploi mais surtout le manque réel d'aide à l'accompagnement du projet du créateur d'entreprise pénalise la liberté d'initiative. En effet, il n'existe pas d'aide spécifique pour le candidat à la création d'entreprise, les aides étant réservées aux seuls demandeurs d'emploi, ce qui contraint les créateurs qui ne sont pas demandeurs d'emplois tels que les salariés en reconversion, les étudiants en fin d'étude, ou les femmes qui souhaitent créer une entreprise après avoir élevé leurs enfants, à se tourner vers d'autres solutions pour parvenir à mener à bien leur projet. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures elle entend prendre pour aider à la création d'entreprise et comment elle compte concrètement clarifier le système des aides afin que celles-ci puissent s'adresser à tout créateur.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Marie Idrac](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11063

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat

Ministère attributaire : PME, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1309